

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Lettres

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La formation de licence *Lettres* associe littérature française, littérature comparée, langues anciennes, langues vivantes et linguistique. Elle vise donc à procurer aux étudiants une culture générale et pluridisciplinaire. Plusieurs « parcours additionnels » de renforcement peuvent être ajoutés, sous forme d'unités d'enseignement (UE) que les étudiants prennent en plus de la formation de base : en Arts du spectacle, Politique et relations internationales, Allemand et Italien et Français langue étrangère (FLE, uniquement en troisième année pour ce dernier parcours).

Les débouchés possibles de la formation sont, après un complément de formation professionnalisante, les métiers de l'enseignement, les métiers du livre, les métiers de la filière culturelle, et les métiers de la communication.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation sont les objectifs classiques d'une licence de lettres, à savoir la maîtrise de l'expression écrite et orale, la connaissance du patrimoine littéraire et culturel non seulement français mais également à une plus grande échelle, international, et des compétences d'analyses textuelles.</p> <p>Les possibilités de poursuite d'études à Tours incluent le niveau de la licence professionnelle (<i>Communication et médias</i>, spécialité <i>Journalisme</i>, <i>Communication institutionnelle</i> à l'Institut Universitaire de Technologie de Tours), le master professionnalisant (master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> [MEEF]), une formation au sein du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance à Tours (deuxième année de master (M2) <i>Patrimoine écrit & édition numérique</i>, ou M2 <i>Patrimoine culturel immatériel</i>) et le master recherche.</p>
Organisation
<p>La formation est organisée en deux parcours principaux, <i>Lettres modernes</i> (LM) et <i>Lettres classiques</i> (LC), auxquels s'ajoutent les cinq parcours additionnels dits de « renforcement ». Quatre d'entre eux peuvent intervenir dès le premier semestre : Arts du spectacle, Politique et relations internationales, Allemand et Italien ; le dernier, Français langue étrangère, apparaît en troisième année de licence seulement. Chaque parcours additionnel correspond à un horaire additionnel de 6h hebdomadaires (mais avec un allègement de quelques heures comme les UE d'ouverture). Ces différents parcours pourraient être un atout fort et pourraient introduire la possibilité d'une professionnalisation au sein d'une formation généraliste et non a priori professionnalisante. Pourtant, la majorité des étudiants ne choisit pas de parcours additionnel, d'après le dossier par peur d'une surcharge de travail.</p> <p>Les parcours sont organisés de telle sorte qu'il y ait peu de cours magistraux (CM) en première année de licence (L1) et une augmentation progressive ensuite :</p> <p>L1 LM : 10, 69 % CM, L1 LC : 7,7 % CM, L2 LM : 26, 35 % CM, L2 LC : 19 % CM,</p>

L3 *LM* : 25,34 % CM, L3 : 22, 27 % CM.

L'organisation des enseignements repose sur un tronc commun à *LM* et *LC* (par ex : en L1 : outils de communication, méthodes de travail, linguistique française, un EC de littérature française, un EC de langue ancienne), auquel s'ajoutent : - des UE spécifiques en fonction du parcours : pour *LM* (littérature comparée et UE transdisciplinaire) ou *LC* (langue ancienne et UE littérature et civilisation anciennes), - des UE transdisciplinaires (cinéma, littérature pour la jeunesse ou encore connaissance de la mythologie), - des UE d'ouverture obligatoires du semestre 2 au semestre 6 (professionnalisation, préparation à la certification en langues ou en informatique, 2^{ème} langue vivante, activités sportive ou culturelle).

Une formation complémentaire s'ajoute pour les parcours additionnels.

Comme indiqué dans le dossier, la lisibilité de l'offre n'est pas parfaite. La multiplication des parcours est certes un atout mais elle complique la clarté de la proposition générale.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau de l'établissement, la licence *Lettres* est une mention du domaine *Arts, lettres et langues*. Elle entretient des liens (notamment par le biais des parcours additionnels) avec d'autres licences de la même Université : Licence de Français langue étrangère, licence de Sciences du langage, licence d'Histoire, licence d'Allemand et d'Italien ; certains cours sont en outre mutualisés avec ces formations. Les enseignants de l'UFR (unité de formation et de recherche) de Lettres enseignent l'expression écrite et orale dans d'autres UFR et, réciproquement (pour les langues anciennes, la linguistique...)

Le recrutement des étudiants de licence s'opère surtout dans la région Centre Val de Loire. La concurrence ne se fait pas tant avec les universités de taille comparable qui se situent à sa proximité immédiate (Orléans, Le Mans, Angers, Poitiers) qu'avec les grandes universités parisiennes.

Au sein de l'Université confédérale Léonard de Vinci, la formation en *Lettres* offerte par l'Université de Tours présente la spécificité d'associer étroitement les parcours *Lettres modernes* et *Lettres classiques*, faisant une force de cette interdisciplinarité. Il n'y a plus de parcours de *Lettres classiques* à Poitiers, Orléans ou La Rochelle.

Equipe pédagogique

La composition précise de l'équipe pédagogique dans son ensemble n'est pas donnée. Elle est présentée comme regroupant « des profils variés et complémentaires », mais sans précisions. Le tableau qui accompagne le dossier n'inclut pas tous les enseignants de l'UFR (deux professeurs des universités et cinq maîtres de conférences seulement, mais certains enseignants titulaires ne figurent pas dans ce tableau et les non titulaires non plus), « équipe pédagogique » ayant été entendu dans un sens très restreint de « équipe des responsables pédagogiques » ou « conseil d'équipe »

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont globalement stables (un peu plus de 100 étudiants en L1, autour de 70 en L2 et de 60 en L3). La déperdition entre la L1 et la L2 est forte (mais assez générale dans ce type de formation). Le taux de réussite pour les étudiants présents aux examens en L1 est de 92 % (86 % en L2 et 94 % en L3).

Les étudiants sont pour l'essentiel en formation initiale et pour l'essentiel issus de bac Littéraire (L). Sur les trois ans de licence et sur l'ensemble du contrat, la moitié des étudiants sont boursiers (49,1 %). Le pourcentage moyen de salariés est de 4,7 %.

Il n'y a pas de données sur le devenir des étudiants (pas d'enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante -OVE), sauf pour la poursuite dans les masters de l'établissement : les variations du nombre d'étudiants continuant en master sont fortes (de 64 % en 2011-2012, 32 % en 2012-2013, 51 % en 2013-2014 et 34,5 % en 2014-2015), mais le dossier ne propose pas d'explication. On ne dispose toutefois d'aucune autre donnée sur l'insertion professionnelle et sur la poursuite d'études ailleurs que dans les masters de l'établissement.

Place de la recherche

La licence est adossée à plusieurs centres de recherche :

- « Interactions culturelles et discursives » (ICD, EA (équipe d'accueil) 6297)
- « Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturelles » (INTRU, EA 6301)
- Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323)
- le Centre Tourangeau d'Histoire et d'Étude des Sources (CETHIS, EA 6298)

Les étudiants sont invités à participer à des journées d'études et colloques, sans que cette participation soit obligatoire et donc sans validation dans la licence : il s'agit d'une ouverture à la recherche. Ce faisant, la place de la recherche n'est pas très importante, mais il n'y a pas de raison qu'elle le soit plus dans une licence généraliste de ce type, qui ouvre autant sur des poursuites d'études professionnalisantes que sur des poursuites d'études en master à vocation recherche.

Place de la professionnalisation
<p>Les UE d'ouverture (obligatoires à partir du deuxième semestre de licence [S2] et jusqu'au sixième semestre [S6]) introduisent les questions liées à l'insertion professionnelle et ouvrent sur le monde professionnel (11 UE d'ouverture sont proposées dans ce secteur, comme par exemple celle qui permet de s'initier aux « Métiers de la documentation de demain »).</p> <p>Pour le parcours Arts du spectacle (ADS), l'adossement au milieu socio-professionnel repose sur la participation d'intervenants extérieurs (le dossier indique 44 % d'intervenants extérieurs et 56 % d'enseignants-rechercheurs), et l'instauration en L3 de trois enseignements pré-professionnalisant : pédagogie et cinéma ; pédagogie et théâtre ; droits des auteurs et des associations. Des intervenants extérieurs sont responsables d'enseignements sous la forme d'ateliers pour la L1 (atelier théâtre, atelier cinéma) mais aussi de cours théoriques (histoire de la danse, histoire de la musique, texte et dramaturgie, droit des auteurs et des associations).</p> <p>Les partenariats avec le tissu socio-professionnel régional et l'importance du nombre d'intervenants qui en sont issus contribuent aussi à introduire une dimension professionnalisante importante dans ce parcours. Les principaux partenariats sont avec le Centre dramatique régional de Tours, l'association de documentaristes Sans Canal fixe, CICLIC (l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique), et le Centre chorégraphique de Tours.</p> <p>Au-delà du parcours Arts du spectacle, l'UE MOBIL (module d'orientation, bilan, insertion en licence) inclut des ateliers de formation et doit permettre aux étudiants d'élaborer un projet professionnel.</p>
Place des projets et des stages
<p>Il n'y a pas de stages obligatoires dans la maquette. Des stages optionnels peuvent s'effectuer dans le cadre du dispositif MOBIL (le choix de l'entreprise est laissé à l'étudiant) ou des UE d'ouverture (le stage peut alors varier entre 35 et 70 heures - le plus souvent, il s'agit de stages dans des établissements d'enseignement).</p>
Place de l'international
<p>Les échanges internationaux passent essentiellement par les programmes Erasmus.</p> <p>La mobilité étudiante est assez faible (Erasmus : 2015-2016 : 3 mobilités sortantes effectuées ; 2016-2017 : 6 mobilités sortantes prévues ; hors Erasmus, entre 1 et 3 mobilités sortantes dans la période). Mais, point positif, des étudiants étrangers en nombre non négligeable intègrent le cursus : en 2014-2015, on en compte 7 en L1 ; 1 en L2 ; 3 en L3. En 2015-2016, aucun en L1 ; 4 en L2 ; 6 en L3.</p> <p>Le dossier mentionne 92 partenariats avec des universités étrangères mais ne dit rien de la mobilité des enseignants ni de l'accueil d'intervenants étrangers.</p> <p>Pour ce qui est de la place des langues dans la formation, en dehors des deux heures de langue vivante hebdomadaires, aucun enseignement n'a lieu en langue étrangère dans le parcours Lettres « standard ». Seuls les étudiants qui ont choisi un parcours additionnel en « Politique et relations internationales » (avec des cours en anglais), en allemand ou en italien, ont des cours en langue étrangère en plus</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les étudiants proviennent pour la plupart de la région Centre Val de Loire et sont issus d'un bac L. L'accompagnement se veut personnalisé autant que faire se peut, avec un suivi étroit par des responsables d'année. L'aide à la réussite concerne l'ensemble des étudiants de L1 aux deux semestres et est fonction de leur parcours (pour les <i>Lettres modernes</i>, il s'agit de travail sur l'oral et d'initiation méthodologique ; pour les <i>Lettres classiques</i>, il s'agit de lecture de textes grecs et de remise à niveau grammatical en latin).</p> <p>L'équipe pédagogique réfléchit à l'introduction d'un renforcement des compétences fondamentales (expression écrite et orale, grammaire et orthographe) en L2 (et pas seulement L1).</p> <p>Les passerelles sont assez faciles entre les deux parcours du fait de l'existence du tronc commun important. De plus, des passerelles sont possibles à la fin du S1. La réorientation dans une autre L1 est en effet de plein droit à la fin du premier semestre pour les étudiants inscrits à ce niveau. Aux autres niveaux, une réorientation reste possible, sous réserve de l'avis de l'équipe pédagogique de la formation devant accueillir l'étudiant, grâce au système de validation des acquis.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les cours magistraux (CM) sont quasi absents en L1 au profit des travaux dirigés (TD). Les mutualisations entre les deux parcours sont importantes. Les cours de langues anciennes sont ouverts à des étudiants d'autres départements. Un enseignement en « expression écrite et orale » est dispensé dans les autres départements de l'UFR Lettres et Langues, à raison de 18h/semestre, du semestre 1 au semestre 6.</p> <p>Les étudiants ont un contact régulier avec le numérique, par l'usage quotidien de leur environnement numérique de travail (consultation de leur emploi du temps, de leur messagerie universitaire...). Plusieurs dispositifs permettent aux étudiants</p>

de travailler sur des supports audios et/ou visuels faisant ainsi une place importante au numérique :

- au sein du centre de Ressources en Langues, ils ont aussi la possibilité de travailler en autonomie les langues étrangères ;
- un TD de « Compétences numériques » est offert aux semestres 1, 3 et 6 (2h CM + 6h TD/semestre en première année, 6h TD aux semestres 3 et 6), qui prépare les étudiants à passer le C2i (certificat informatique et internet) niveau 1 ;
- en septembre 2016, une formation à distance a ouvert pour une UE « Littérature jeunesse ».

Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants se fait par contrôle continu et examen final. En L1, tous les cours sont évalués en contrôle continu ; l'introduction d'une proportion de plus en plus importante d'évaluations sous forme d'examen terminal est progressive, ce qui permet, au fil des apprentissages, de proposer aux étudiants des examens plus longs. Le dossier ne permet pas de quantifier l'évolution en L2 et L3.

L'évaluation s'effectue surtout à l'écrit (dissertation et commentaire de texte) ; le dossier considère qu'il faudrait envisager d'augmenter la part des évaluations orales.

Suivi de l'acquisition de compétences

Aucune information précise sur ce point n'est donnée. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est présente mais la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est absente.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés ne concerne que ceux qui poursuivent leurs études dans les masters de l'établissement. Leur nombre fluctue (voir plus haut) mais le dossier ne précise pas vers quel(s) master(s) s'orientent ces derniers. Le dossier analyse la désaffection pour les masters relevée en 2014-2015 par la dégradation des conditions de travail dans le secondaire et la désaffection des étudiants pour cette voie. Les chiffres étant très variables d'une année à l'autre sur la période de quatre ans, il est difficile de faire des analyses pertinentes.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est formé de 11 membres (4 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique de la licence, 3 enseignants-chercheurs des formations de master liées à la licence, 2 représentants du monde de l'orientation, 2 représentants étudiants en master.)

Son rôle est de définir les grandes orientations stratégiques de la formation, de provoquer une réflexion sur les formations pour les faire évoluer dans leur contenu, compte tenu de la poursuite d'études en masters, de faciliter l'insertion des diplômés en s'assurant de la pertinence des compétences développées par la formation.

La mise en place du conseil de perfectionnement est récente. Manquent dans ce conseil de perfectionnement d'une part des représentants étudiants de licence et d'autre part un représentant Biatoss.

Des évaluations des enseignements par les étudiants de L3 sont réalisées par le Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE). Ces évaluations ne sont pas communiquées à l'équipe enseignante, mais juste aux enseignants concernés. Les membres de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement ne disposent que de l'évaluation des formations. Cependant, un point principal concernant les enseignements ressort de l'évaluation des formations : le désir de plus de cours de grammaire et orthographe françaises.

Pour les évaluations des formations, effectuées également par le CAPE, le taux de réponses est en hausse (48 %) et les réponses font ressortir une satisfaction quant à la progressivité, la complémentarité et la qualité des enseignements ; en revanche, elles font ressortir aussi un regret quant au manque de liens de la formation avec l'environnement professionnel (stage, interventions de professionnels issus de la filière Lettres dans le cursus) et le sentiment que la formation est trop orientée vers la préparation au professorat. La réponse du dossier à ces évaluations consiste d'une part à souligner que ce sont surtout les mécontents qui répondent aux enquêtes et d'autre part à indiquer que des solutions pour répondre à la problématique de l'orientation professionnelle sont à l'étude.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des enseignements disciplinaires solides et, de manière assumée, « classiques ».
- Une organisation efficace de la formation (progression cohérente, organisation en deux parcours avec des mutualisations judicieuses).
- Une organisation efficace des enseignements complémentaires et transversaux.
- Un excellent taux de réussite des étudiants qui passent les examens, ce qui illustre l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite.

Points faibles :

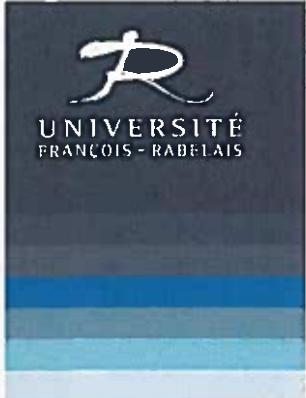
- Un taux importants d'abandons entre la L1 et L2.
- Une dimension internationale peu développée.
- La faible attractivité des cinq parcours additionnels.
- Une absence de suivi des diplômés.

Avis global et recommandations :

Globalement la formation est solide et « classique ». Elle a, en tant que formation généraliste, des atouts incontestables.

La dimension internationale devrait être développée, comme devraient également être développés des outils de suivi des diplômés. La réflexion devrait être approfondie pour tenter de résoudre le problème, identifié dans le dossier, du fort taux d'abandon en première année de licence (peut-être à travers une meilleure communication sur la nature de la formation auprès des lycéens). Pour répondre à une demande des étudiants, il pourrait être intéressant d'avoir davantage de stages et de liens avec les milieux socio-professionnels. La mise en place du conseil de perfectionnement, dont la composition devrait être mise en conformité, permettra de mieux réfléchir à la manière dont la licence prépare les étudiants à leur poursuite d'études et à une bonne insertion professionnelle.

Observations de l'établissement



Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

